



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Augmenter les salaires reste une urgence !**

Après les journées de mobilisations des 29 septembre, 18 et 27 octobre, à nouveau aujourd'hui les salarié.e.s se sont mobilisé.e.s par des actions de grève et dans les manifestations. Elles et ils revendiquent l'augmentation des salaires, des pensions, et des minimas sociaux. En effet, tout augmente sauf les salaires, ou alors de manière très insuffisante compte tenu de l'inflation galopante.

Cela fait plus de 30 ans que l'on nous sert le motif de la crise passée, présente ou à venir pour ne pas distribuer équitablement les richesses. De plus en plus de salarié.e.s du public comme du privé rejoignent les mouvements dans leurs entreprises, dans les manifestations pour une plus juste répartition des richesses, car chacune et chacun subit la même politique salariale au rabais. Il faut que cela change !!!

C'est ce qu'ont exprimé à nouveau les milliers de travailleuses et travailleurs en grève et dans les cortèges aujourd'hui. Il y a rarement eu autant de grèves dans les entreprises pour l'augmentation des salaires qu'il n'y en a eu ces derniers mois. La CGT, en lançant une grande campagne sur les salaires depuis l'automne 2021 y a largement contribué. Les grèves ont permis d'ouvrir des négociations salariales là où il n'y en avait pas ou de les faire avancer dans les entreprises où il y a des syndicats, par le biais de NAO (négociations annuelles obligatoires).

Là où les années précédentes le patronat et le gouvernement disaient qu'il n'était pas possible d'augmenter les salaires, les mobilisations les ont obligés à revoir leur copie.

Pour autant il reste encore bien des choses à gagner :

- L'augmentation de 3,5% du point d'indice dans la fonction publique, après 10 années de gel et un taux d'inflation deux fois supérieur, n'a pas réglé le problème des débuts de carrière et le tassement des grilles de salaires.
- Dans le privé, plus de 120 des 166 branches professionnelles de plus de 5000 salarié.e.s, ont des niveaux de rémunération inférieurs au SMIC.

**La CGT revendique la remise en place d'une échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation automatique de tous les salaires sur le coût de la vie. C'est une mesure urgente et indispensable.**

**La CGT appelle l'ensemble des travailleur.euse.s, de la jeunesse, des retraité.e.s à rester mobilisé.e.s dans tous les secteurs professionnels, public comme privé, sur l'ensemble du territoire, pour gagner des augmentations de salaires, des minimas sociaux et des pensions, et imposer un nouveau choix de société !**

Montreuil, le 10 novembre 2022